

Nicolas Sarkozy et la défense de la langue française sur [Forum UMP](#)

Extrait du discours de Caen, 9 mars 2007, de Nicolas Sarkozy

"La France c'est une langue, une langue qu'elle met à la disposition de tous les hommes. Le Français disait Rivarol ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine.

Le Français c'est l'âme de la France, c'est son esprit, c'est sa culture, c'est sa pensée, c'est sa liberté. C'est le droit de penser autrement que selon la pensée dominante. La diversité linguistique c'est la condition de la diversité culturelle et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La langue n'est pas une marchandise, la langue n'est pas une technique.

L'obsession d'une langue unique au prétexte de l'efficacité est un leurre qui masque les effets de domination de la pensée unique dont la langue unique est l'antichambre. Mais l'efficacité n'est même pas prouvée : la Renaissance où tout le monde s'est mis à penser et à écrire dans sa langue nationale fut plus féconde pour la pensée humaine que les longs siècles de domination exclusive du latin, comme si la créativité était bel et bien inséparable de la diversité.

Nous avons le devoir pour nos enfants, pour l'avenir de la civilisation mondiale, pour la défense d'une certaine idée de l'homme, de promouvoir la langue française.

Si je suis élu, je mettrai la francophonie au rang des priorités diplomatiques de la France. Je renforcerai tout à la fois le dispositif de l'action culturelle de la France à l'étranger et l'aide à la création, parce que c'est par la création que le Français rayonne.

Je veillerai à ce que dans les entreprises installées sur le territoire français la langue de travail soit le Français dès lors qu'il n'y a aucune nécessité économique ou commerciale qui oblige à s'exprimer dans une autre langue. Je me battraï pour que dans les instances européennes et à l'ONU le Français continue d'être employé. Ce sera naturellement une obligation absolue pour tout représentant de la France dans des organisations internationales. Surtout je me battraï pour que soit généralisé partout en Europe l'enseignement de deux langues étrangères parce que c'est la seule façon efficace pour que l'hégémonie de l'anglais soit battue en brèche.

Mais le patrimoine linguistique de la France, ce n'est pas seulement le Français, c'est aussi l'extraordinaire richesse de ses langues régionales. Il suffit de se souvenir de l'œuvre immense de Mistral pour prendre conscience de l'appauvrissement que constituerait la disparition de toutes ces langues très anciennes qui ont concouru à la formation de la langue française et qui continuent à vivre en partie en elle.

Je souhaite que leur enseignement soit correctement pris en charge par l'éducation nationale.

logique de confrontation avec le Français que cherchent à faire prévaloir certains indépendantistes qui veulent en finir avec l'unité française que nous avons mis si longtemps à construire et qui reste le bien le plus précieux mais aussi le plus fragile que nous ayons à léguer à nos enfants.

Si je suis élu, je ne serai pas favorable à la charte européenne des langues régionales, non pas parce que je conteste les langues régionales, qu'au contraire je veux soutenir et développer, mais parce que je ne veux pas que demain un juge européen ayant une expérience historique du problème des minorités différente de la nôtre puisse décider qu'une langue régionale doit être considérée comme langue de la République au même titre que le français.

Car au-delà de la lettre des textes il y a la dynamique des interprétations et des jurisprudences qui peut aller très loin. J'ai la conviction qu'en France, terre de liberté, aucune minorité n'est opprimée et qu'il n'est donc pas nécessaire de donner à des juges européens le droit de se prononcer sur un sujet qui est consubstantiel à notre pacte national et n'a absolument rien à voir avec la construction de l'Europe."

Source : Communication interne de *Défense de la langue française*